



HAL
open science

**Réflexions autour du rôle de l'espace dans la
construction d'une grammaire du "vivre ensemble"
entre agriculteurs et non-agriculteurs en Dordogne: De
la fréquentation à la production de normes sociales ?**

Vincent Banos

► **To cite this version:**

Vincent Banos. Réflexions autour du rôle de l'espace dans la construction d'une grammaire du "vivre ensemble" entre agriculteurs et non-agriculteurs en Dordogne: De la fréquentation à la production de normes sociales ?. Espaces de vie, espaces-enjeux : entre investissements ordinaires et mobilisations politiques., Nov 2008, Rennes, France. halshs-00380245

HAL Id: halshs-00380245

<https://shs.hal.science/halshs-00380245>

Submitted on 30 Apr 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**REFLEXION CRITIQUE AUTOUR DU ROLE DE L'ESPACE DANS LA CONSTRUCTION
D'UNE GRAMMAIRE DU « VIVRE ENSEMBLE » ENTRE AGRICULTEURS ET NON
AGRICULTEURS DU SUD DORDOGNE :
DE LA FREQUENTATION D'ESPACES A LA PRODUCTION DE NORMES COLLECTIVES ?**

Banos Vincent, ATER en Géographie, Université Paris IV-Sorbonne, Laboratoire « *Espace, Nature et Culture* »

Contact : v.banos@wanadoo.fr

Résumé :

La fragmentation des sociétés modernes, parce qu'elle nécessite de faire droit à l'accentuation de la pluralité culturelle, y compris à l'échelle locale, nous invite à nous interroger sur les traces incertaines d'une urbanité entendue comme modalité du « *vivre ensemble* » appliquée au rural. Cette communication propose donc une grille de lecture devant permettre de saisir les signes de la construction d'un lien social entre agriculteurs et non agriculteurs à l'aune des manières dont les espaces sont investis conjointement par ces acteurs ordinaires. En considérant l'espace comme contexte de l'action, trois référents analytiques sont ainsi tour à tour explorés pour questionner les relations sociales qui leur sont consubstantielles : l'espace ouvert, le lieu et l'espace public. Si les résultats de l'enquête menée dans le sud Dordogne confirme l'opérationnalité de la notion d'espace ouvert, c'est-à-dire d'un investissement des espaces de co-présence sur le mode de la fréquentation, la construction des lieux et surtout de l'espace public demeure plus incertaine en raison notamment de la prégnance des processus de patrimonialisation et des logiques de contrôle territorial.

Abstract:

The diversity of uses of rural space and the current questioning in our society of the social contract regarding agricultural activity invites us to look again at the tentative emergence of the concept of urban living understood as a modality of "living well together" that is applicable to rural settings. This communication proposes an analytical framework to take account of the markers of social bonding between agricultural and non-agricultural populations as measured by how space is invested by individuals and social groups in everyday experiences. In considering space not as explicative but as context for action, three analytical referents are in turn explored in order to question the social relations common to them all: open space, place, and public space. If results of fieldwork in Dordogne show the the operationality of the notion of open space, they also stress the ambiguous role of the patrimonialization and territoriality normative beam in the reinforcing of the public order and the reduction of contested place identity. So, the search for public space seems useless.

Introduction

La fragmentation des sociétés modernes, parce qu'elle nécessite de faire droit à l'accentuation de la pluralité culturelle, y compris à l'échelle locale nous invite à s'interroger sur les espaces où se construit cette régulation des modalités normatives du « *vivre ensemble* » entre acteurs ordinaires. Nous nous intéresserons plus particulièrement aux relations entre agriculteurs et non-agriculteurs dans le sud Dordogne car nous faisons l'hypothèse que l'actuelle « publicisation » des campagnes ne correspondrait pas seulement à l'irruption d'une diversité de pratiques et de requalifications, mais serait également l'occasion de voir émerger la campagne comme espace public, c'est-à-dire un espace politique où pourrait se construire de nouvelles légitimités d'action, notamment celle des agriculteurs. Or, l'urbanité des campagnes se fabrique, certes lors de l'émergence d'institutions territoriales, mais aussi et surtout dans les processus d'appropriation des spatialités ordinaires, sachant que ceux-ci revêtent une dimension matérielle tout autant que cognitive et symbolique.

Tout d'abord, en nous inscrivant dans une théorie géographique de l'action où l'espace est considéré comme une matérialité socialement informée servant de contexte à l'action, nous proposerons une grille analytique visant à saisir, à l'aune des manières dont les acteurs ordinaires investissent conjointement l'espace, le rôle de celui-ci dans le processus de production de normes sociales. Ainsi, en progressant de la notion d'espace ouvert au concept d'espace public en passant par celui de lieu, nous établirons une gradation allant de la fréquentation d'espace à la production collective de normes. Dans un deuxième temps et à partir des résultats d'une enquête menée dans le cadre de notre travail de doctorat, nous tenterons de démontrer que les traces d'un espace public ne se retrouvent pas tant lors des rassemblements collectifs, en particulier, lorsque, comme c'est le cas en Dordogne, l'idéologie patrimoniale vient réduire la pluralité sémantique à l'œuvre, mais plutôt lors de l'investissement conjoint d'espaces privés, qu'il s'agisse de visite de fermes ou même de certaines chambres d'hôtes. Mais, si ces lieux ordinaires participent indéniablement de la transformation des normes collectives en autorisant et en maintenant un faisceau mouvant de schèmes d'interprétations, peuvent-ils pour autant être qualifiés d'espace public ? En effet, il se pose inévitablement la question de la dimension politique de ces lieux ordinaires, c'est à dire de la capacité de répercussion collective de l'activité discursive qui leur est consubstantielle.

1. ESPACE OUVERT, LIEU ET ESPACE PUBLIC, DE LA FREQUENTATION D'ESPACES A LA TRANSFORMATION DE NORMES COLLECTIVES

Questionner la place de l'Autre dans la mise en récit et/ou dans les façons de pratiquer un espace, revient à interroger d'abord les conditions d'accessibilité de celui-ci. Cependant, la réduction des distances spatiales ne disant rien, ou pas grand-chose, sur la gestion de la distance sociale, c'est à partir d'une compréhension des modes d'appropriation de l'espace rural qu'on a essayé de saisir les formes d'interaction sociale qui s'y jouent.

1.1 Les espaces ouverts, des espaces fréquentés

Les espaces ouverts sont des constructions sociales qui décrivent et légitiment l'usage public d'espaces essentiellement privés. En milieu rural, cela se traduirait par une mise sous contrôle de

l'espace agricole, par le biais notamment de sa mise en désir ou de sa mise en paysage, au sens strictement esthétique du terme. Cette notion est apparue dans la réflexion des urbanistes à la fin des années 60 suite à leurs prévisions alarmantes concernant la croissance démographique et l'expansion des villes. *L'open space* désigne ainsi une portion d'espace privé ou public dont la fonction principale est de répondre à des usages divers : de l'activité récréative, à la protection des ressources naturelles, en passant la mise en scène d'un cadre qu'il faut préserver de tout aménagement inopportun (Little, 1969). Les espaces ouverts véhiculent donc une sensibilité environnementale puisqu'il s'agit souvent de parcs, de squares, de « corridors verts » ou encore de forêts. Dès lors, ils ne pouvaient rester à l'écart du processus de publicisation des campagnes. Mais si les espaces ouverts deviennent *de facto* les révélateurs de l'affectation d'une diversité d'usages confortée par la polyvalence des espaces, nous posons l'hypothèse que ces espaces normés et signifiés, même s'ils autorisent en théorie la rencontre avec l'Autre, sont des espaces où la consommation et l'expérience sensible de « la nature » priment. L'appropriation de ces espaces est d'abord et avant tout vécue sur le mode de l'intime : « *Le passant, comme le voyageur, s'approprie en première instance l'espace ouvert où il se meut, sur un mode individuel* » (Barbichon, 1991). Partant de là, nous concevons la qualification « espace ouvert » comme l'expression d'une expérience de l'espace vécu sur le mode de la fréquentation. Celle-ci renvoie à une consommation et à une traversée de l'espace qui implique une sémantisation minimale et une appropriation superficielle. En somme, les espaces d'une expérience hédoniste de la « *psyché privatisée* »¹, mais également de la recherche de ceux qui partagent des valeurs communes, c'est-à-dire ceux avec qui la distance sociale est déjà réduite. En cas de co-présence, il y a bien entendu une représentation de l'Autre, mais celui-ci est « indissocié », c'est-à-dire que la représentation reste conforme à celle que l'on se fait déjà. Ce sont donc des espaces de sociabilités symboliques, des espaces de « *fiction de friction* » (Barbichon, 1991) où le risque de s'exposer à l'étranger, à l'inconnu est minimisé, maîtrisé.

Les espaces ouverts sont qualifiés à partir de la pluralité des usages qu'ils autorisent. S'ils font l'objet d'un investissement individuel ou communautaire, ils ne participeraient que faiblement à la transformation des normes collectives. Ainsi, présenter l'espace rural comme une somme d'espaces ouverts équivaldrait à conforter l'idée d'un droit « réel » à l'accès sans nécessairement poser les fondements d'une reconstruction du lien social. Les espaces ouverts assumerait donc un rôle fonctionnel et idéologique mais pas politique. Toutefois, en tant qu'espaces investis, ils peuvent potentiellement susciter notre curiosité de l'altérité. Si cette potentialité se réalise, on parlera alors de lieu.

1.2 Les lieux : un espace de rencontre de soi et des autres

Comme l'espace ouvert, le lieu est un espace approprié, normé, signifié. Alors comment différencions-nous la fréquentation des « espaces ouverts » et la pratique des lieux ? En fait, nous saisissons le lieu à la fois comme ressource et contrainte d'une action et comme « *un milieu doué d'une puissance capable de grouper et de maintenir ensemble des êtres hétérogènes en cohabitation et corrélation réciproque* » (Retailé, 1997).

¹ « *Se connaître soi-même est devenu un but, une fin en soi, au lieu d'être un moyen de connaître le monde* » (Sennett, 1979).

L'assertion selon laquelle le lieu serait une entité spatiale où les distances sont nulles nous paraît ambiguë dans le sens où l'émergence du lieu suppose, de la part du sujet, un travail de distanciation et donc le maintien d'une certaine distance sociale. En effet, la situation amènerait le sujet à se repositionner face aux différents référents individuels ou collectifs, et non à s'installer dans une « fusion commune », du moins dans un premier temps : « *Le lieu est le résultat d'une circonstance particulière et contingente. Il s'agit donc d'une solidarité éprouvée et non d'une solidarité de fait comme pour la proximité induite par l'appartenance implicite à un territoire* » (Remy et al., 2004). Les normes et valeurs lues et interprétées guideraient alors les personnes, soit dans une syntaxe des comportements, soit dans une syntaxe discursive, et dans les deux cas, il y aurait modification potentielle des normes, structuration et conscience d'une ou plusieurs identités collectives. On retrouve ici le lieu comme espace de déploiement de l'intersubjectivité pré-supposant une co-existence d'éléments hétérogènes. C'est la mise en récit immédiate ou décalée dans le temps, dans un processus de production de sens, qui permettrait de donner une unité à cet ensemble. En effet, l'identité du lieu reposerait sur les stratégies discursives des sujets, révélant la tension inextricable de « *cette part active d'un sujet qui se transforme lui-même tout en transformant le monde dans lequel il s'insère* » (Berdoulay et Entrikin, 1998). Poser le lieu comme circonstance ou situation, c'est-à-dire correspondant à un type de relation contractuelle avec l'espace, revient à admettre qu'il n'est pas nécessairement permanent. Il le devient seulement s'il est habillé et densifié par notre mémoire collective. Les lieux, eux-mêmes appropriation et interprétation de formes pré-existantes, navigueraient donc entre « naturalisation » des marqueurs et réappropriation selon leurs « épaisseurs ». En perdant leur rôle initial de mise en co-existence d'éléments hétérogènes, les lieux « denses », dont l'archétype est le haut-lieu, pourraient à nouveau s'imposer comme symboles de l'emprise d'un collectif sur un espace, et, par conséquent « *peuvent se révéler moins tolérants envers les gens venus de l'extérieur et ne partageant pas la même façon de voir la vie* » (Entrikin, 1997). Dans ce cas, la pluralité de qualification à l'origine de l'émergence du lieu n'aura été qu'une fenêtre d'opportunité permettant à celui-ci de jouer son rôle dans la structuration d'une identité collective.

Le lieu est une potentialité de l'espace que l'existence humaine et/ou les relations sociales réalisent. La différence fondamentale entre espace ouvert et lieu provient du fait que le lieu autoriserait à rechercher une interaction sociale pouvant aboutir à la modification d'une normativité existante. Toutefois, le lieu réifié, enrichi de sa singularité culturelle, pourrait perdre sa capacité de constitution du lien social pour n'en être plus que le marqueur. Inversement, un lieu où se maintient une tension entre appartenance et ouverture à l'Autre pourrait être perçu comme ouvrant sur une pensée de l'espace public, révélant le passage d'une expérimentation de normes à un processus de constitution d'un lien social plus établi.

1.3 L'espace public : lieux de débat et d'agir-ensemble

Pour A. Arendt (2000 [1961]), l'espace public a pour caractéristique première de relier une pluralité d'identités et d'appartenances, ce qui pourrait en faire une figure particulière du lieu car « *minimalement l'espace public, c'est un espace de sensibilité à l'altérité, un espace où se déploie la mise en scène de soi et des autres* » (Berdoulay, 1997). À la différence du lieu cependant, les relations sociales y sont interrogées dans une dimension politique puisqu'il n'est pas uniquement question de co-existence de pluralités, mais surtout de construction de cette co-

existence. L'espace public serait donc un « *lieu institué par lequel la pluralité trouve à se lier dans une visibilité commune* » (Tassin, 1999).

Les discussions pluri-acteurs organisées de plus en plus souvent dans le cadre de projets concernant la gestion de l'espace permettent aux représentants du monde agricole, des collectivités territoriales et d'associations de protection de la nature² de se côtoyer et de se concerter pour préciser le contenu de la future action. Cette consultation inter-institutionnelle serait également à l'œuvre dans l'émergence des nouveaux territoires, et notamment les structures intercommunales à fiscalité propre. Pour autant, les doutes concernant le fonctionnement de ces « *arènes formelles de décisions* » (Berdoulay *et al.*, 2004) nous ont également conduit à investir d'autres lieux de débats, qu'ils soient plus festifs ou plus ordinaires. Nous pensons par exemples aux services d'accueil à la ferme, et en particulier à l'accueil en chambre d'hôtes. Sans placer ces échanges de sociabilités sur le même plan que les scènes locales de débat, il faut reconnaître que tout échange discursif, parce qu'il est animé d'une volonté d'intercompréhension, amène les interlocuteurs à questionner leurs schèmes de pensée. On peut en effet supposer que les agriculteurs ayant des contacts « habituels » avec des non-agriculteurs sont plus sensibles que leurs homologues aux problématiques de protection des ressources naturelles et d'entretien du paysage, soit parce qu'ils habitent une région à forte pression touristique, soit parce qu'ils participent à des réseaux extra-professionnels, soit encore parce qu'ils se représentent l'endroit où ils vivent comme habité par des « gens de la ville ».

L'articulation des lieux de sociabilités, de débats et de décisions laisserait entrevoir un espace public certes de plus en plus hétérogène, mais également plus apte à rendre compte de la complexité nouvelle de la spatialité du politique. De plus, ces multiples de lieux auraient en commun de participer à la production de nouvelles manières de pratiquer, d'habiter et de dire la campagne. Ces espaces seraient en effet reliés par un ou plusieurs vecteurs, notamment l'environnement ou le patrimoine bâti. A. Micoud (2001) voit la trace de ces nouveaux espaces publics dans les nouvelles catégories de pensée qui sont progressivement devenues des catégories d'action: la biosphère, les parcs nationaux, les parcs naturels régionaux et autres espaces naturels sensibles. La protection du patrimoine naturel ou culturel inciterait chaque groupe d'acteurs à discuter des objets à partir de l'usage qu'il en fait. Les diverses représentations et usages seraient ainsi rendus publics, ou plus précisément mis à la connaissance, au moins partielle, de l'ensemble des acteurs impliqués. À la dimension politique notée précédemment s'ajouterait également le caractère visible de l'espace public pour le distinguer du lieu. Cette visibilité tiendrait notamment à l'implication de la puissance publique dans la structuration des débats et des actions à la production normative, la dénomination des objets évoluant en fonction de la reconnaissance de leurs usages. L'espace public traitant de la campagne reposerait donc tout autant sur des pratiques quotidiennes que sur des activités institutionnelles, l'activité discursive produite en ces lieux résonnant avec l'évolution des schèmes de pensée qui se jouent lors des sociabilités ordinaires.

² On peut en effet supposer que la grande majorité des scènes locales traitent de la protection du patrimoine culturel et naturel puisque même les territoires d'urbanité rurale « *se veulent des lieux de constitution et de protection de richesses (...) tout autant animales, végétales que culturelles et architecturales* » (Poulle et Gorgeu, 1997).

2. DE LA PUBLICISATION DES ESPACES RURAUX A L'ABSENCE D'ESPACE PUBLIC

Nous allons maintenant présenter quelques résultats d'une enquête réalisée dans le sud Dordogne. Après avoir répertorié, l'ensemble des occasions de co-présence ponctuelles et routinières permettant aux agriculteurs et non-agriculteurs d'investir conjointement l'espace, nous avons approfondis l'analyse de certaines situations à l'aune de leur inventivité normative supposée, de l'ouverture des exploitations aux relations de voisinage en passant par le projet territorial du pays du Grand Bergeracois.

2.1 L'invisibilité et la familiarité, deux modes d'investissements des espaces ouverts.

Notre enquête sur les situations de co-présence routinières a révélé l'existence de personnes qui demeurent invisible aux yeux de leurs voisins. En effet, la transformation des normes de l'interconnaissance villageoise autorise ces anonymes à habiter le territoire et à investir les espaces environnants sans avoir nécessairement à s'impliquer dans le fonctionnement de la localité. Inversement, certaines occasions de co-présence ponctuelles offrent la possibilité aux passants de vivre l'utopie de la communauté villageoise. Mais, dans les deux cas, le risque de confrontation à l'altérité est minimisé notamment par le biais de l'agencement spatial construit.

2.1.1 *L'existence des anonymes au cœur du voisinage*

Les relations de voisinage se nourrissent des multiples interactions quotidiennes, du simple signe de la main à l'échange de services, en passant par l'investissement dans la vie locale, mais il existe également des résidents qui font en sorte que cette sphère du voisinage demeure la moins envahissante possible : « *L'ostentation y est médié par des prothèses démonstratives : des façades, des murs, des portails, des haies, derrière lesquels le corps se dérobe aux regards tout en disant sa présence* » (Urbain, 2002). Ici, la norme de convivialité du village est modulée par les normes de mise à distance et de superficialité. L'opacité et la mise au secret de sa vie dans une sociabilité restreinte, c'est-à-dire centrée sur le couple, la famille et les amis, constitueraient ainsi des éléments essentiels pour comprendre ce qui peut se jouer désormais au cœur des relations de voisinage d'un espace rural à faible densité démographique. Mais cet anonyme n'est ni un vagabond, ni un exclu, autres figures classiques de la vie au village, pour s'apparenter davantage à une personne dotée d'un capital social, culturel et économique lui permettant d'activer et de désactiver, selon ses envies et ses lieux d'insertion, son « absentéisme social ». Ainsi, ces rituels d'inversion plutôt que de confiner à la pathologie ou à la désagrégation sociale sembleraient au contraire renvoyer à l'idée d'une intégration sociale choisie, qu'il s'agisse de s'investir ou au contraire de s'isoler. Dès lors, si pour ces « anonymes » le village n'est effectivement plus ce réservoir de convivialité, il nous paraît beaucoup plus délicat d'en conclure, ainsi que le fait J.D Urbain, à la fin de la fonction patrimoniale de l'espace rural. En effet, il ne nous semble pas y avoir de contradiction majeure entre le désir d'intimité de ces individus et leur attachement potentiel à un territoire d'élection, bien au contraire. Jouir des aménités d'un lieu sans s'investir dans le fonctionnement de la localité, apprécier les personnages, en particulier celui de l'agriculteur, qui composent le tableau éphémère qui s'offre à leur contemplation sans s'intégrer à la société locale d'accueil, tel pourrait être la parenthèse d'un « *ailleurs familier* » choisie par ces personnes.

2.1.2 De l'hospitalité à la familiarité des lieux

Avec la généralisation des phénomènes de mobilité, nous aurions acquis, par la récursivité des pratiques, la capacité de domestiquer l'étrangéité des sites et des territoires parcourus. À notre sens, cette réflexion sur l'accentuation de notre compétence stratégique à s'affranchir des horizons de l'altérité ne peut pas faire l'économie d'une prise en compte de ce qui pourrait s'apparenter à une tendance « au tout patrimonial ». De fait, la patrimonialisation renforce l'accessibilité physique et symbolique des espaces, qu'ils appartiennent au domaine public ou à la sphère privée puisque loin de se limiter au monumentalisme, ce processus s'étend par exemple aux ferments ordinaires de l'identité agricole (maisons, outils, pigeonniers, bergeries...). Dès lors, et même si la patrimonialisation ne saurait être résumée à cela, elle peut être vue comme un discours de légitimation et une norme d'action permettant finalement de s'identifier, efficacement et à un moindre coût, à des lieux et des figures : « *Face à cette société d'homme mobile, le territoire-paysage esthétisé se met directement à porter la charge des identités collective hier dévolues aux communautés d'habitant* » (Viard, 2000). En effet, vécu sur le mode de l'espace ouvert, le patrimoine esquisse une technique du vivre à la campagne, mais également à la ville, qui consiste à imaginer des existences tierces dans une lecture indiciaire et réifiante de l'altérité (Matthey, 2007). Telle pourrait être les pratiques auxquels nous invite les nombreuses festivités de « *l'agricolité* » qui se caractérisent parfois, au-delà même des mises en scène omniprésentes autour du pittoresque des productions agricoles emblématiques ou des traditions paysannes, par l'absence même de toutes références aux exploitants. Autrement dit, la patrimonialisation du territoire favorise *a minima* l'émergence d'espaces ouverts dans le sens où elle permet de construire et de fréquenter des « *ailleurs familier* », c'est-à-dire de voyager et de franchir des limites sociales signifiantes sans nécessairement avoir à nous y impliquer. En ce sens, l'appropriation se situe ici plutôt du côté de la sphère affective que de l'agir.

Cet investissement sur le mode de l'espace ouvert des espaces de co-présence regroupe en fait deux formes de dé-liaison, qui sont l'envers et l'endroit d'une seule et même attitude, celle de la fréquentation d'un « *ailleurs familier* » fondée sur une relative ignorance de l'altérité. D'un côté, avec la familiarité, portée notamment par le processus de patrimonialisation, qui transforme l'Autre en un simple figurant du tableau que nous nous approprions, s'efface les pôles d'une communication possible et se construisent des processus de sujétion sociale. De l'autre, l'invisibilité des anonymes remarquée dans le cadre des relations de voisinage traduirait une dispersion et une désunion des parties qui renverrait moins à une morbidité sociale qu'à l'accroissement des sociabilités électives. Ces deux phénomènes interrogent quant à la possibilité de construire des lieux, entendus comme cette interaction située permettant à des individus socialement différents de discuter sur un mode égalitaire.

2.2 De l'absence de lieux publics à la construction de moments de lieux interindividuels

L'extension des processus de patrimonialisation à l'œuvre sur le sud Dordogne nous ont conduit à nous interroger de manière plus fondamentale sur la densification des espaces publics et leur transformation en site, puissant porteur de sens et manifestation visible d'une occupation tangible du territoire (Belmont, 1997). De manière assez paradoxale, c'est en considérant ce qui se jouait parfois au cœur de la sphère privée, en particulier lors de l'ouverture des exploitations agricoles

au public, que nous avons pu observer des individus tenus séparés, mais réussissant à instituer et à préserver une certaine communication.

2.2.1 La « rhétorique douillette » de l'harmonie sociale

Sans revenir sur les nombreuses festivités de « l'agricolité » dont les références à l'activité agricole demeurent pour le moins évanescences, nous voudrions directement évoquer le cas des Marchés des Producteurs de Pays tant il nous semble illustrer tout à la fois l'ambivalence des réseaux professionnels agricoles et le rôle prédominant de la patrimonialisation dans la construction des contextes d'action des situations de co-présence ponctuelles entre agriculteurs et non-agriculteurs en Dordogne. Si l'objectif initial de cette initiative était de permettre à un certain nombre d'exploitants de trouver des revenus complémentaires, la Chambre d'Agriculture souhaitait également qu'elle participe de la reconstruction des liens de confiance entre consommateurs et producteurs en mettant notamment en avant la traçabilité et la qualité des produits. Par des campagnes d'affichages « *Paysans en Aquitaine et heureux de l'être* » ou la mise en scène d'une pièce de théâtre parodiant les principaux clichés de la nouvelle ruralité, les organisateurs ont de fait constitués des espaces de parole. Cependant, celui-ci semble davantage pensé sous l'angle de la communication que de la discussion à plusieurs voix. En effet, on est plutôt en présence de la construction d'un discours qui présente des objets- biens ou services à promouvoir- sous l'angle de leur valeur potentielle pour des destinataires. Par ailleurs, il y a indéniablement la volonté de sélectionner et d'aménager des espaces ayant justement la capacité de renvoyer l'image d'une certaine campagne bucolique, authentique et emplie de simplicité. Autrement dit, même situés à l'écart des circuits touristiques, les espaces mobilisés sont transformés, au moins durant le temps de l'action, en site. Ainsi, cette prise de parole ne s'arrête pas à la promotion des objets, puisque par la participation des « clients » à un contexte d'action où la mise en scène est indexé aux normes de la patrimonialisation, elle construit un deuxième discours figuratif qui participe à constituer l'identité de son public en offrant au visiteur l'image supposé de son propre désir. Au final, nous n'avons pas pu constater, au cœur de ces festivités, d'actions conjointes remettant en question les principes définissant les pratiques licites ou illicites de l'espace situationnel.

Cette absence constatée de lieu ne provient-elle pas notamment du fait que ces initiatives viennent s'enfermer dans des cadres festifs alors même que les festivités, anciennement conçues comme des occasions rares et ritualisées de contester l'ordre établi, ont perdu de leurs capacités subversives dans une société qui a sanctifié la consommation et banalisé ces moments de réjouissances sociales (Matthey et Walther, 2005)? Par ailleurs, en « Dordogne-Périgord », le rôle de l'économie touristique et résidentielle favorise le développement d'une attractivité territoriale et l'extension des processus de patrimonialisation qui participent de la multiplication des lieux investis mais également de leur densification comme si le territoire tout entier avait acquis cette capacité à lancer « *des clins d'œil au flâneur* », à l'incliner à se demander : « *De quels événements ai-je bien pu être le théâtre?* » (Benjamin, 1986 [1927-1934]). Un habillage symbolique qui se fait bien souvent à l'aune d'un développement culturel où le regard patrimonial permet, de manière discrète et pourtant explicite, de filtrer certaines populations qui apparaîtraient trop en discordance avec « l'esprit du lieu » car, même si on n'en ignore les fondements ou le sens exact, la matérialité patrimoniale renvoie à des « codes d'habiter » difficile à ignorer (Gravari-Garbas, 2005). Dès lors, si ce qui se joue lors de ces événements où se côtoient une collection d'individus appartient davantage au registre du jeu et de l'utopie communautaire que de l'affirmation

identitaire et si ce monde imaginaire ne s'oppose pas nécessairement à la personnalité sociale des individus, il n'est pas sans effet sur la fonction politique de l'espace social. En effet, la densification des espaces publics participerait tout autant, sinon plus, de l'aseptisation des espaces publics que leur supposée *régime d'impropriété mutuelle*. Nous partageons ainsi l'analyse de J.N. Entrikin pour qui la théorie libérale des « lieux vides » et la doctrine communautarisme des « lieux denses » sont en réalité l'expression connexe d'une même logique identitaire. De fait, dans les deux cas nous sommes dans l'illusion du lieu puisque le fonctionnement de ce dernier, comme de l'espace public ne repose pas tant sur le partage d'une culture que sur l'engagement et la participation de tous à l'élaboration du cadre commun dans lequel la vie de chacun s'inscrit.

Le regard patrimonial, l'injonction au festif, l'affirmation du local, le marketing territorial ou encore ce que certains nomment le « *nouvel hygiénisme* » sont autant de vecteurs d'un processus de densification ou du moins de réification de la dimension signifiante des lieux publics faisant l'objet d'une appropriation collective. Cependant, l'intérêt de la notion de lieu, par rapport à celle d'espace public, est qu'elle permet d'aller rechercher dans les sphères « interdites » les traces d'un apprentissage de l'altérité. Alors que les espaces publics pourraient s'épuiser dans un usage privatif de la communauté, la publicisation de la sphère privée offre paradoxalement l'occasion de voir se constituer un dialogue interculturel.

2.2.2 *Construction de moments de lieux inter-individuels ou les vertus d'une publicisation de la sphère privée*

Afin de retrouver les traces de la construction de lieux, il nous faut regarder du côté des relations inter-individuels qui se nouent parfois entre agriculteurs et non agriculteurs au cœur des espaces privés, en l'occurrence ceux des exploitations agricoles. Lorsque ce retour dans cette sphère originelle de la communauté de tend pas à réduire l'étrangeté de l'Autre dans une relation de familiarité, l'ouverture de l'espace domestique ouvre la voie à la construction d'un lieu. Même si la normalisation véhiculée par les organismes touristiques et agricoles gérant ces différentes formes d'accueil à la ferme participent activement à cadrer les interactions, il n'existe pas encore de *modus operandi* qui couvrirait l'ensemble des situations auxquelles les protagonistes peuvent être confrontés. De fait, l'ouverture de l'espace privée semble engendrer une incertitude qui oblige d'une certaine manière les protagonistes à construire leurs propres règles du jeu. Toutefois, il ne peut s'agir que de moment lieux car non seulement l'investissement conjoint demeure éphémère mais surtout l'institutionnalisation de ces formes de co-présence tend, toujours plus, à réduire l'équilibre fragile du lieu.

Des *réserves sûres* (Goffman, 1979 [1956]) à l'instauration de conversations, les différentes stratégies comportementales adoptés par les protagonistes pour faire face à l'expérience, sur un espace somme tout restreint, de la co-présence physique favorisent en effet l'expérience de l'altérité, ainsi que les propos de cette agricultrice en témoignent : « Avec mon mari, on se regarde et on se dit « là, il va falloir jouer serré parce que ce n'est pas nos idées » ». Cette reconnaissance et cette acceptation de la différence, aussi bien par les propriétaires que par les visiteurs, favorise une certaine distanciation nécessaire à la construction du lieu. Celle-ci est en effet la condition du maintien dans l'interaction d'une attention mutuelle. L'hôte qui ne demeure pas dans un non-lieu mais chez autrui ne jouit en fait que des droits, souvent implicites, accordés par des propriétaires qui sont à son service. Un équilibre fragile qui participe de la coexistence

d'une diversité d'usages puisque l'exploitation peut demeurer tout à la fois, un espace de production, un espace domestique et un espace d'accueil. Dès lors, si l'asymétrie des conditions de cette hospitalité ne s'accroît pas, la situation construite ouvre la voie à une exigence de compréhension mutuelle permettant d'élaborer un consensus à partir de la pluralité sémantique de nos rapports au monde, processus qui est au fondement même du lieu. Dans cette configuration, l'accessibilité (visuelle, physique, olfactive) des espaces de productions joue un rôle important pour maintenir la pluralité sémantique à l'œuvre et faire de l'activité agricole un objet de discours. En effet, l'environnement immédiat du contexte d'action constitue un vecteur important des échanges élaborés. Ainsi, de la météo à la nourriture, en passant par les images saisies aux détours d'une promenade ou d'une visite, les prises possibles sont nombreuses mais soumises à cette accessibilité. La taille et le goût d'un aliment peuvent ainsi suffire à l'émergence d'une conversation sur le rôle des pesticides, tandis que le temps permet d'évoquer la problématique de l'irrigation. On ne peut cependant pas d'affirmer que l'agriculture constitue un univers de référence omniprésent dans ces situations de co-présence ponctuelles. Mais, même si la confrontation d'idées n'est pas nécessairement l'objectif des personnes venant profiter de ce service, ni même la modalité principale des interactions à l'œuvre dans des chambres d'hôtes ou les visites de ferme, le respect mutuel et la relation de confiance qu'elles favorisent laisse exister cette potentialité.

Au vu de ces différents résultats, toute recherche des traces d'un espace public semble vaine. Pourtant, ces mêmes résultats nous mettent également sur la piste d'une notion potentiellement intéressante dans l'optique de notre réflexion la production de normes sociales entre agriculteurs et non-agriculteurs : le *monde commun*

2.3 De la construction d'un *monde commun* à la question de la légitimité politique de la publicisation

Alors que nous avons initialement conçu l'espace public comme une agora animée par une confrontation d'idée où chaque individu, dans son unicité, s'affirme par la parole et l'action, E. Tassin nous invite à nous demander si une communauté politique peut être réellement instituée à partir d'individus que tout sépare : « Si le « nous » est une forme de proximité qui résulte du rapprochement des « je », il faut aussi comprendre que tout rapprochement présuppose une « solidarité préalable » » (Tassin, 1999). Pour cet auteur, la publicité serait ainsi ce qui donne apparence à un *monde commun*. Autrement dit, le *monde commun* serait la condition nécessaire de la citoyenneté et du fonctionnement des espaces publics. Toutefois, sans institution symbolique n'existe-t-il pas un risque de voir ce *monde commun* se substituer à l'espace public ?

Le *monde commun* serait cette spatialité où se façonnerait un *être-en-commun*, c'est-à-dire une tendance proximale construite tout en maintenant son appartenance à des mondes particuliers. En effet, le *monde commun* ne se fonde pas dans la solidarité harmonieuse d'une communauté close reconduisant, par une rhétorique rassurante, les attributs de son identité puisque, selon E. Tassin, il serait davantage de l'ordre de « la solidarité des ébranlés » qui se tisse notamment dans l'épreuve de l'étrangeté. Dans les chambres d'hôtes, après les politesses d'usages, ceux sont bien souvent les lieux communs de nos appartenances qui permettent d'engager la conversation. Les discussions autour de ce qui a été vu durant la journée et de ce qui sera visité le lendemain constituent ainsi des formes ritualisées des échanges construits notamment durant les repas. Ces moments d'une grande richesse sont l'occasion de partager des expériences, de mutualiser

différentes façons de connaître et de pratiquer le territoire. Ici, les protagonistes n'adhèrent pas à une identité pré-existante mais déploient des intervalles qui les unissent dans la distance. D'ailleurs, les liens tissés ne s'épuisent pas dans une réinvention du patrimoine local car ce qui est vu ici fait écho à ce qui est vécu là-bas. Progressivement, chacun ouvre ainsi à l'Autre son territoire via des expériences particulières car pour reprendre la formule d'un agriculteur : « *On voyage sans bouger. En étant à table, on a fait tous les pays du monde !* ». Ces interactions inter-individuels ne permettent pas aux individus d'appartenir au même monde, elles ouvrent simplement la voie à une reconnaissance et un apprentissage de la différence à partir de schèmes d'interprétations véhiculés par le récit d'expériences ordinaires. Ici, se trouve le paradoxe d'un *monde commun* qui rend la parole possible et sensée tout en se déployant dans une historicité différentielle et irréductible. Cette grille de lecture pourrait permettre de comprendre la place accordée à l'agriculture dans ces interactions situées, qu'il s'agisse des chambres d'hôtes mais également des visites de fermes. Si nous n'avons pas trouvé dans ces formes d'accueil à la ferme, les traces de confrontations d'idées, cela tient en partie du cadre institué (relation de service, discours pré-construit...), mais ce que nous avons observé pourrait également révéler l'existence d'une étape préalable, en l'occurrence une compréhension des ressorts cognitifs de l'altérité au regard de sa propre expérience.

Cependant, sans *agir-ensemble*, de ce *monde commun*, il ne peut résulter qu'une forme d'empathie et d'émotion partagée. En effet, pour E. Tassin, le sens de l'agir et du « *vivre ensemble* » ne s'apprécie pas au regard des sentiments, par définitions privées, ou des résultats escomptés, par définition imprévisibles, mais toujours au regard des paroles qui se disent et des actes qui s'accomplissent publiquement, s'offrant ainsi au jugement du public. Et si l'absence de publicité est une limite à l'institution de ces interactions situées elle constitue également un risque pour le *monde commun* lui-même. En effet, celui-ci est la condition de possibilité d'un l'institution d'un espace public mais, en même temps, c'est seulement l'institution de cet espace qui rend possible un *monde commun*. Autrement dit, sans cette étape de la pluralité des jugements publics, le *monde commun* est appelé à péricliter en une communauté incarnée, ou du moins dans les fantasmes de l'utopie communautaire. Or, non seulement l'étude du fonctionnement du pays du grand Bergeracois, territoire supposée de *l'urbanité rurale*, ne nous a pas permis d'y retrouver la trace de ce qui était discuté dans les interactions situées mais a également révélé que cette structure souffrait d'un profond déficit de reconnaissance et d'appropriation auprès des acteurs ordinaires. Même si cette scène locale ne saurait épuiser l'ensemble des forums à l'œuvre sur ce territoire le fait que l'ingénierie de la territorialisation conserve en grande partie les clefs du pouvoir, non seulement par la capacité à sélectionner les lieux emblématiques permettant de construire une cohérence symbolique et donc un discours d'existence et un référentiel d'action mais également parce que la diffusion des actions environnementales et patrimoniales (culturelles) peut être interprétée comme une modalité d'extension du contrôle des pouvoirs publics (Melé, 2007), c'est-à-dire *in fine* comme un renforcement de la légitimité territoriale.

Conclusion :

Les trois idéaux-types qui composent notre grille analytique sont reliés de manière consubstantielle avec la façon dont les agriculteurs et les non-agriculteurs les investissent conjointement et différenciés par les potentialités graduelles qu'ils offrent pour adapter, inventer des normes relatives à la cohabitation de ces deux types d'acteurs. Alors que l'« espace ouvert » correspondrait à l'inscription des propres structures cognitives de l'acteur ordinaire qui ignorerait donc, volontairement ou non, les typicités « locales », l'espace public serait une figure particulière du lieu dans le sens où si il ouvre la voie au déploiement de l'intersubjectivité permettant la mise en coexistence des éléments hétérogènes qui lui sont consubstantielles, il serait en plus doté d'une dimension politique et visible. L'espace public pourrait alors être lu comme un lieu, ou un ensemble de lieux, où l'activité discursive travaille publiquement et collectivement la production normative.

Dans le sud Dordogne, rien de ce qui se joue entre agriculteurs et non-agriculteurs dans les situations de co-présence ne semble véritablement pouvoir relever de la construction d'un espace public entendu comme spatialité d'une activité communicationnelle et d'un *agir-ensemble* soumis à l'exigence de publicité. En effet, les processus d'appropriation des lieux publics par une collection d'individus autorisent des stratégies et des pratiques consensuelles vécues sur le mode de la fréquentation ou de l'utopie communautaire mais ne semble pas donner lieu à des rassemblements qui permettraient d'élaborer des actions conjointes à partir d'une reconnaissance de la pluralité sémantique à l'oeuvre. En ce sens, ces spatialités appartiennent davantage au registre de l'expérience hédonique et de l'illusion identitaire que de *l'agir-ensemble*. Les situations de co-présence routinières observées dans le cadre des relations de voisinage révèlent l'existence d'anonymes qui s'approprient affectivement cet « *ailleurs familier* » sans pour autant s'intégrer socialement. Ce qui se joue lors de l'ouverture au public de la sphère domestique donne la possibilité de voir émerger des moments de lieu participant de la construction d'un *monde commun* mais en l'absence de toute soumission de ces convictions communes à la pluralité des jugements publics, ce *monde commun* ne peut s'instituer en espace d'apparence et d'action politique. Enfin, l'étude du fonctionnement du pays du Grand Bergeracois ne nous autorise pas à valider l'hypothèse de l'émergence d'une *urbanité rurale*. En effet, la visibilité accordée à l'agriculture, le rôle prédominant du marketing territorial, la difficile appropriation de ce territoire par les acteurs ordinaires et plus généralement la prégnance des logiques de contrôles territoriales qui constituent autant d'obstacles à l'apprentissage institutionnel et à l'institutionnalisation de nouvelles normes d'actions collectives ne nous permettent pas d'en faire un espace public. Mieux qu'espace public, peut être serait-il alors plus juste de parler de sphère ou de domaine public pour désigner ce faisceau mouvant de schèmes d'interprétation structurés par des normes et des valeurs dont l'évolution se produit en certains lieux : « *Parler de domaine, c'est désigner une topique des lieux articulés entre eux par l'institution symbolique d'un topos de la pluralité* » (Tassin, 1999).

Bibliographie :

Arendt H., (2000 [1961]), *La condition de l'homme moderne*, Paris, Éditions Calman-Lévy.

Belmont Y., (1997), "Sites et lieux", in *Lieux contemporains*, Younes C. et M. Mangematin (eds), Paris, Éditions Descartes & Cie, pp. 71-78.

Barbichon G., (1991), "Espaces partagés : variation et variétés des cultures", *Espaces et Sociétés*, vol. 62-63, pp. 107-133.

Benjamin W., (1986 [1927-1934]), Paris, capitale du XIXe siècle, Paris, Éditions du Cerf.

Berdoulay V., (1997), "Le lieu et l'espace public", *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 41, pp. 301-309

Berdoulay V. et J.N. Entrikin, (1998), "Lieu et sujet : perspectives théoriques", *L'Espace Géographique*, vol. 2, pp. 111-120

Berdoulay V., P.C. Da Costa Gomes et J. Lolive, (2004), "L'espace public ou l'incontournable spatialité de la politique", in *L'espace public à l'épreuve : régressions et émergences*, **Berdoulay V., P.C. Da Costa Gomes et J. Lolive** (eds), Pessac, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, pp. 09-27

Goffman E., (1979 [1956]), *La mise en scène de la vie quotidienne (Tome1) : la présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit.

Gravari-Garbas M., (2005), "Introduction", in *Habiter le Patrimoine : Enjeux, Approches, Vécu*, Gravari-Garbas M. (ed), Rennes, Éditions Presses Universitaires de Rennes, pp. 4-12.

Little C.E., (1969), *Challenge of the Land: Open space preservation at the local level*, New-York & Toronto, Éditions Pergamon Press.

Matthey L., (2007), "Si proche, si loin ! Penser les processus urbains à partir des modèles de la géographie du tourisme ?" *Articulo.ch -revue de sciences humaines*, n°3, [En ligne].

Matthey L. et O. Walther, (2005), "Un « Nouvel hygiénisme » ? Le bruit, l'odeur et l'émergence d'une new middle class", *Articulo.ch -revue de sciences humaines*, n°1, [En ligne].

Melé P., (2007), "Identifier un régime de territorialité réflexive", *Colloque international "Territoires, territorialité, territorialisation : et après ?"* UMR Pacte Territoire & CNRS, Grenoble, 7-8 juin 2007.

Micoud A., (2001), "La campagne comme espace public ?", *Géocarrefour*, vol. 76, n°1, pp. 69-73

Poulle F. et Y. Gorgeu, (1997), *Essai sur l'urbanité rurale : cinq territoires ruraux, leurs serments et leurs modes de gouvernements*, Paris, Éditions Syros.

Remy E., V. November et C. D'alessandro, (2004), "L' "espace d'une controverse"", *EspacesTemps.net*, [En ligne].

Retailé D., (1997), *Le monde du géographe*, Paris, Éditions Presses de Science Po.

Sennett R., (1979), *Les tyrannies de l'intimité*, Paris, Éditions du Seuil.

Tassin E., (1999), "Espace public, citoyenneté et monde commun", in *Le trésor perdu : Hannah Arendt l'intelligence de l'action politique*, Tassin E. (ed), Paris, Éditions Payot & Rivage, pp. 509-555

Urbain J.D., (2002), *Paradis verts. Désirs de campagne et passions résidentielles*, Paris, Éditions Payot.

Viard J., (2000), *Court traité sur les vacances, les voyages et l'hospitalité des lieux*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.